

LES ANNONCES SONT REÇUES :  
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,  
rue Pavillon, 31, et dans nos bureaux ;  
A PARIS : à l'Agence Havas, place de  
la Bourse, 8.

ABONNEMENTS  
R.-du-Rhône et départements... 3 mois 5 mois 1 an  
mensuels Colonies... 5 fr. 9 fr. 17 fr.  
France et Colonies... 6 fr. 11 fr. 20 fr.  
Étranger... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup>  
et du 16 de chaque mois.

## JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

### Chronique Parisienne

#### Fourneaux économiques. — Un sage Ministère. — Le nouveau pétrole. — Les réalités du brevet élémentaire.

Depuis quelques jours, j'assiste à une expérience des plus simples que couronne un plein succès ; voici ce dont il s'agit :  
D'abord, désignons les matériaux nécessaires à qui veut essayer le système : Un petit seau en métal, une vieille boîte à biscuits un peu haute, ou, enfin tout autre récipient — toujours en métal. Au fond, on pratique un trou cylindrique du diamètre d'un manche à balai ; dans ce trou, on introduit un manche à balai de la hauteur au moins du seau, mais on le bourne le vide avec de la sciure de bois fortement tassée. On pose le tout sur un trépied ou sur des briques disposées en petit fourneau. On entève précautionneusement le morceau de manche à balai, ce qui forme un vide formant cheminée, donc, appel d'air.  
On allume par le dessous ; et dessus, on pose la marmite, la casserole, le pot quelconque contenant ce qu'on veut faire cuire. Ce feu dure presque toute la journée sans qu'il faille y toucher et suffit pour faire cuire à l'ordinaire tout aliment.

L'explication est longue, mais une fois le petit établissement organisé, les choses vont très vite.  
Maintenant, raisonnons.  
Dans les grandes villes, à Marseille comme ailleurs, les épiceries vendent à gros prix de petits paquets de sucre de bois. Les intermédiaires sont de terribles gens, dans ce cas comme dans d'autres ; les sucres leur livrent ce sous-produit à des prix infimes ; les particuliers pourraient donc s'en faire livrer de grands sacs et réaliser, de ce fait, une sérieuse économie.

On fait un premier essai de mode de fourneau, le consommé d'été sous par jour.  
Je me suis laissé dire que c'est le ministre de l'Instruction Publique qui a communiqué la recette aux instituteurs ; si c'est vrai, marquons un bon point à ce ministre.

Par exemple, je ne sais ce qui s'est produit chez les fabricants de pétrole : dans certaines régions, ils ont abaissé le prix de cette marchandise qu'on vendait véritablement trop cher ; mais ils ont aussi abaissé la qualité ; l'éclairage est déplorably. Pourquoi ? et comment ?

Nous avons parlé du ministère de l'Instruction Publique, en le louant de fournir à ses instituteurs d'utiles recettes.  
Est-ce à lui que l'on doit aussi les mesures de sévérité dont se plaignent cette année les candidats qu'on a présentés pour le brevet élémentaire ? J'ai entendu dans toute une région de plaines ambrées à ce sujet, à cause du nombre inhabituel des éliminations. C'est systématique, dit-on. Ah ! qu'on ne se plaigne plus, et sans faire personne, avouons qu'il est tout à fait nécessaire de mettre un frein à la future qui nous envoie sans cesse après nous couvrir les enfants de la classe après une préparation insuffisante, hâtive, donc, mauvaise.

Ce n'est la faute ni des instituteurs, ni des candidats, c'est le défaut d'un système qui voudrait jeter à bas complètement, sans hésiter.  
Répétons que ce système, qui prétend tout niveler, n'arrive qu'à annihilier la valeur des candidats (qui ont une valeur) au profit de ceux qui n'en ont aucune, en ne tenant pas compte des aptitudes spéciales.

Répétons aussi que l'application en est exécutée avec une rigueur qui, dans ce qui n'est pas produit en Angleterre où un rail ne gaspille d'argent paraitrait exagéré.  
La-bas, à part deux ou trois branches d'enseignement comportant l'élimination préliminaire, tout se passe avec la plus grande simplicité ; les candidats reçoivent les questions de la première classe pour telle partie, de deuxième classe pour telle autre, et c'est sage.

Seul, le brevet pédagogique devrait comporter pour les filles un examen oral. L'examen du brevet élémentaire devrait être surtout élémentaire ; on devrait être sévère pour les candidats.  
Nous ne constatons pas, lors en général une mauvaise orthographe, un français regrettable, chez des candidats, tant mâles que femelles, qui ont décroché même les fameux bachelors... rêve des enfants modernes dès qu'ils quittent le maillot !

Nous ne verrions pas cotier d'après la même mesure, en orthographe, le sujet qui a plus ou moins doublé ses consonnes et celui qui a, de la façon la plus fâcheuse, écrit j'rais pour j'rai, je ferais pour je ferai, etc., etc., ce qui est la faute la plus commune chez nous.

Nous ne lirions pas, dans des grammaires élémentaires, que vous est un pronom pluriel — cela sans la moindre remarque ! Il faut comprendre le français ; l'orthographe, si phonétique qu'elle fut, ne pourrait comporter un tel défaut de raisonnement. Soyons sévères, mais justes, pour les élémentaires. — Ne donnons pas, un jour, à de malheureux victimes, des épreuves très difficiles alors que les candidats de la veille en ont eu de ridiculement faciles. Corrigeons chez nous ce qui peut être corrigé. Il y a un Conseil supérieur de l'Ins-

### LA GUERRE

#### Dans les Flandres nous poursuivons notre avance malgré le mauvais temps

#### Les canons tonnent toujours sur les deux rives de la Meuse

Londres, 4 Août.  
M. Sonnino, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a retardé son départ de Londres pour attendre l'arrivée de M. Ribot et des ministres français qui prendront part à la conférence interalliée.

### LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 4 Août.  
Malgré le temps abominable qui persiste et qui rend le terrain absolument impraticable, les troupes alliées ont réalisé des progrès sur le front des Flandres. Les Anglais ont notamment reconquis le village de Saint-Julien qu'une forte attaque allemande leur avait enlevé. Mais on peut considérer que le temps d'arrêt qui est ainsi imposé va marquer la fin de la première phase de la bataille. Celle-ci reprendra à un autre moment, dès que les circonstances le permettront. Ce sont là des secrets du haut commandement sur lesquels on aurait tort d'élever des commentaires.

La retraite russe continue, mais toujours plus lente et plus ordonnée. Je crois fermement qu'on aurait tort de désespérer d'un redressement de situation chez nos alliés. L'essentiel est qu'ils se rendent compte de cette nécessité pour eux et de ce devoir envers leurs alliés. S'imaginer avoir dépassé notre révolution, ils ont perdu de vue les enseignements terribles mais nécessaires que leur apporte en soi.

Je ne dis rien des événements de politique intérieure. La vérité ferme et claire de la nation les dominent les orientera vers les solutions nécessaires.

MARIUS RICARD

### SUR NOTRE FRONT

#### La Bataille des Flandres

#### Communiqué officiel anglais

4 Août.  
Nos troupes ont repris, cette nuit, à l'est de Monchy-le-Preaux, le reste de la tranchée où l'ennemi avait réussi à pénétrer dans la nuit du 2 au 3 août.  
Nos positions qui avaient été attaquées cette nuit-là, dans ce secteur, par des forces évaluées à un bataillon, se trouvent, à l'heure actuelle, entièrement rétablies par celles de nos troupes qui étaient sur place.

Sur le front de bataille d'Ypres, nos alliés ont poursuivi leur avance à l'est du cabaret de Kortleert.  
Il a de nouveau plus fortement cette nuit.

#### Les Anglais ont repris le village de Saint-Julien

Paris, 4 Août.  
L'ennemi a tenté une diversion en attaquant les positions anglaises sur un front large de 2 kilomètres et demi. Un combat acharné s'est livré toute la journée dans la région de Monchy-le-Preaux et finalement l'ennemi fut rejeté des quelques éléments de première ligne où, momentanément, il avait réussi à pénétrer.  
Même, tout d'abord, l'ennemi, l'affection qu'elle éprouvait pour l'homme qui était à présent son mari s'accrut, encore.

Car, tout en paraissant très profondément, très ardemment épris, le chirurgien sut montrer tous les scrupules, toutes les délicatesses qui, dans les circonstances particulières où se trouvaient les deux époux, devaient profondément toucher la jeune femme.

Il se fit, comme il l'avait promis, son esclave soumis et tendre, empressé à devancer, à réaliser le moindre de ses desirs. Pas un instant il ne parla en maître.

Et ce fut d'elle-même, presque conquise, qu'Inès se donna.  
— Des le lendemain du mariage, en remettant à Georges Servières une grande enveloppe de toile boursée de papiers, elle lui avait dit :  
— De ce jour, ami, ma fortune vous appartient. Elle est en grande partie déposée à la banque Brunel, de Saint-Pierre. Vous trouverez ici tous les récépissés des valeurs qui la composent. Faites faire un transfert ; vous avez carte blanche, et tout ce que vous déciderez, Georges, d'avance mon entière approbation.

Un éclair — oh ! vite éteint — avait passé dans les yeux du chirurgien qui, d'abord, avait dit :  
— Qu'avons-nous besoin de parler argent à cette heure, mon Inès, à cette heure où se réalise le plus beau rêve de ma vie ? Vous savez bien que je vous aime pour vous et non pour votre fortune, et que je vous aurais voulu pauvre, afin qu'il y eût moins de distance entre nous.

— Oui...  
— Et en souriant, oh ! d'un si pâle sourire de ses lèvres blanches :  
— Mais Georges, si je suis riche... vous ne devez pas m'en aimer moins... Prenez donc ceci... Vous m'avez dit... Je me rappelle que des années vous avez été avare pour l'installation de cette maison... Remboursez-vous créanciers...  
— Il avait eu encore un geste... un beau

geste de comédien en même temps que sur son visage une ombre semblait passer...  
— Et Inès en lui serrant les mains :  
— Oui... je comprends vos scrupules, mon amour... Ils vous honorent... Pourtant je vous assure que je n'ai rien de plus à vous offrir...  
— Et elle avait insisté à nouveau pour qu'il l'enveloppe qu'elle lui tendait... Il s'en était emparé enfin en déclarant :  
— C'est uniquement pour ne pas vous méconter, Inès, que j'accepte ceci et que j'ajoute ainsi que vous venez d'en manifester le désir.  
— A la bonne heure, vous voilà enfin raisonnable, avait-elle dit... Et ils avaient parlé d'autre chose.

Tout de suite Georges Servières s'était occupé de ce transfert... Les choses, en dépit de l'indifférence qu'il avait paru montrer tout d'abord, avaient été très rapidement menées, et, moins d'un mois plus tard, cette majeure partie de la fortune d'Inès — près de trois millions — se trouvait à Paris placée dans plusieurs grands établissements de crédit... à la disposition du chirurgien, qui allait pouvoir y puiser largement.

Il restait à la jeune femme, en dehors de cette somme, sept à huit cent mille francs, constitués par plusieurs domaines répartis sur la côte sud de la Martinique.  
— Cela on songerait plus tard à le vendre... Servières commença par rembourser ses créanciers.

#### L'HISTOIRE DE LA DECLARATION DE GUERRE

La réponse fait ensuite l'historique de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie ; elle rappelle le dépêche du kaiser au kaiser dans laquelle le premier dit : « Il serait juste de remettre le problème austro-serbe à la conférence de La Haye. »

Elle estime que la mobilisation russe, bien que risquant d'accroître le rythme des événements vers la guerre, était une mesure de précaution en face des préparatifs de l'Autriche et de l'Allemagne. Elle aurait, d'ailleurs, été précédée du refus d'arbitrage de l'Autriche et elle ne suffit pas pour permettre aux puissances centrales de rejeter la responsabilité sur les puissances alliées.

La réponse rappelle la violation de la neutralité belge, cependant que la signature des empereurs centraux, acte qui resta un des obstacles les plus graves à la paix, puisqu'il met en cause la foi des traités.

La réponse reproduit ensuite le texte de la lettre remise le 3 août 1914 par l'ambassadeur d'Allemagne à M. Viviani et contenant la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, et dans laquelle l'Allemagne déclarait qu'un certain nombre d'actes d'hostilité avaient été commis sur le territoire allemand par des aviateurs français ; que plusieurs de ces derniers avaient manifestement violé la neutralité de la Belgique, que l'on avait essayé de détruire les constructions près de Wesel, que d'autres avaient été aperçus dans la région de l'Elbe et qu'un autre avait jeté des bombes sur le chemin de fer près de Karlsruhe.

La réponse déclare croire fautive toutes les allégations de M. de Schoen et retient l'attestation officielle publiée le 18 mai 1916 par le docteur Schulze, qui l'affirmation relative aux aviateurs français sur la région de Nuremberg est contraire à la vérité. La réponse repousse donc la thèse que les responsabilités de la guerre ne sont pas à être établies. La question de savoir qui est l'agresseur s'est d'ailleurs posée à un moment donné pour les socialistes allemands et autrichiens.

Le document conclut en demandant si l'Autriche peut prouver que la Serbie l'a attaquée, si l'Allemagne peut prouver que la Belgique l'a attaquée, si elle peut prouver que les empereurs centraux peuvent prouver qu'ils ont été les médiateurs et arbitres proposés. Si les socialistes allemands furent trompés le 4 août 1914 par leur gouvernement, leur faisant croire à une guerre défensive, ce qu'ils ne peuvent maintenant leur permettre de continuer de s'associer avec lui ? Le parti socialiste allemand attend avec confiance le jugement de l'Internationale.

#### Les « Vieilles Classes »

Paris, 4 Août.  
Le Journal Officiel a publié un circulaire réglant la situation de la classe 1888 dans son ensemble. En voici les dispositions :

#### LA CLASSE 1888

Les agriculteurs mobilisés de la classe 1888 ont été affectés — d'une manière permanente — aux travaux agricoles. Les mobilisés de la classe 1888 seront utilisés à la reprise de la vie économique dans la mesure où le justifient les besoins de la Défense Nationale. Ils seront affectés à un surcroît s'ils exercent une des professions non agricoles indiquées dans un tableau annexé à ce tableau.

Ce tableau est divisé en deux catégories, A et B. Les agriculteurs de la catégorie A, et ceux de la catégorie B, sont affectés par ordre de priorité, dans la mesure où le justifient les besoins de la Défense Nationale, à un surcroît s'ils exercent une des professions non agricoles indiquées dans un tableau annexé à ce tableau.

Les agriculteurs de la catégorie A, et ceux de la catégorie B, sont affectés par ordre de priorité, dans la mesure où le justifient les besoins de la Défense Nationale, à un surcroît s'ils exercent une des professions non agricoles indiquées dans un tableau annexé à ce tableau.

#### LES AGRICULTEURS DE LA CLASSE 1891 OU PERES DE CINQ ENFANTS DES CLASSES 1888

Une autre circulaire parue à l'Officiel contient, en ce qui concerne ces diverses catégories, les dispositions suivantes :

Seront mis à la disposition de l'Agriculture jusqu'à nouvel ordre les militaires agriculteurs de la classe de mobilisation 1891 (services armés) et les agriculteurs R. A. T. pères de cinq enfants, appartenant aux classes de mobilisation 1888 et 1891, exerçant exclusivement ou à titre principal, la profession de cultivateurs, viticulteurs et maraîchers, à l'exclusion de ceux qui ont été affectés volontairement pour la durée de la guerre et les engagements spéciaux appartenant à la classe 1891 (et affectés aux classes de mobilisation 1888 et 1891 de cinq enfants ou veufs avec quatre enfants), pourront demander leur détachement aux travaux agricoles, à l'exception de ceux qui sont

devenus officiers. Tous les hommes devront fournir un certificat en double exemplaire du même modèle que celui qui a été employé pour le renvoi des agriculteurs de la classe 1890 (certificat de mobilisation).

C'est là une responsabilité lointaine qui ne peut être oubliée. Peut-être aussi la croisance du socialisme et les possibilités d'un mouvement révolutionnaire méritent-ils plus sans inquiéter les gouvernements et sans leur donner la tentation de maintenir leurs armements, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur.

Il faut que ce soit la dernière guerre. Et elle ajoute :  
— Nous n'hésions pas à le proclamer de toute la force de nos convictions : l'effroyable responsabilité d'après avoir rendu inévitable la guerre européenne appartient aux gouvernements des empires centraux. Cette responsabilité est restée sur la volonté d'économie, par les combinaisons plus ou moins sournoises des empires centraux, que les vœux répétés de nos alliés, toutes les propositions de médiation de la triple Entente, qui se sont refusés à accepter les arrangements amiables, ont certainement voulu la guerre, à 666 criminalité.

Classés 1889. — Ils seront traités comme la classe 1888. Les dispositions sont de même nature pour les agriculteurs. Elles le seront dans un délai maximum de deux mois pour les non agriculteurs.

Classés 1890. — Les pères de cinq enfants et les veufs pères de quatre enfants, R. A. T. appartenant aux classes de 85, qui ne sont pas jusqu'ici affectés aux travaux agricoles, pourront être affectés à la classe 1891. Les agriculteurs seront mobilisés à la terre dans le courant de septembre. Les autres sont donnés.

Classés 1891. — Les pères de cinq enfants et les veufs pères de quatre enfants, R. A. T. appartenant aux classes de 85, qui ne sont pas jusqu'ici affectés aux travaux agricoles, pourront être affectés à la classe 1891. Les agriculteurs seront mobilisés à la terre dans le courant de septembre. Les autres sont donnés.

#### LES INSTITUTEURS

Les instituteurs des trois plus anciennes classes (A, B, C) de service armé, seront mobilisés à l'école en même temps que les instituteurs de la troisième classe. Pour les autres classes de service armé (A, B, C), des décisions exceptionnelles pourront être prises pour rendre à leurs écoles les instituteurs disponibles.

Tous les R. A. T. auxiliaires sont détachés à la terre.

Le ministre de la Guerre a, en outre, déclaré que tous les ouvriers dont le travail est indispensable à l'activité agricole seront traités comme agriculteurs et que les engagés volontaires ou spéciaux des vieilles classes seront assimilés aux classes ou aux catégories qui bénéficient de toutes les mesures qui viennent d'être indiquées.

### Feuilleton du Petit Provençal du 5 Août

#### LE Roman de Christiane

PREMIERE PARTIE  
LA BRUNE ET LA BLONDE

— Ah ! malheureuse que je suis...  
— Vous ne me croyez pas... tenez, sur mon Roger, je vous fais le serment que ce que vous supposez là n'est pas vrai... que jamais mon fils ne m'a parlé de cette femme.

En tendant le hilet à Christiane... sa main tremblait encore...  
— Elle ajoutait :  
— Mais je vous plains... ma pauvre enfant... je vous plains... de toute mon âme et je comprends à présent tout ce qui se passe en vous... Vous êtes bonne... et si vous ne pouvez pas pardonner aujourd'hui, car la douleur est encore trop fraîche — vous pardonnerez plus tard... En attendant, quel malheur pour vous... quel malheur pour tous... Et que de souffrance pendant des jours !

Elle s'était assise de nouveau... Elle resta un instant silencieuse. Et, se relevant soudain, revenant à Christiane, qui la regardait toute troublée encore par cette pensée : « Elle sait quelque chose qu'elle ne me dit pas », elle lui prit les mains.

— Ecoutez, ma fille, et ne m'en voulez pas de ce que je vais vous demander... Je ne suis qu'une pauvre vieille qui vous propose avec tout son cœur naïf et simple... ce que vous parlez sans arrière-pensée... Vous avez bien fait de me mettre au courant de ce secret... Je voudrais de toute mon âme... vous éviter tout de souffrances inutiles... Je voudrais aussi en éviter à Roger... Et pour cela, voici ce que je pense... et voici ce que je vous propose... Sa présence vous cause beaucoup de peine ; elle vous rappelle tous les jours trop de mauvais souvenirs.

— Eh bien, Christiane... partez avec les autres... Laissez ici Roger... Il n'est pas difficile à garder... Je lui soignerai dans le temps, quand il était enfant... Je le soignerai encore maintenant qu'il l'est redevenu... La maison pour moi sera moins vide... le chagrin moins grand... et pour vous, Christiane, il en sera de même.

La jeune femme avait eu un geste de protestation.  
— Mais elle ne prononça pas un mot.  
— Manette poursuivait encore :  
— Quand sera venue pour moi l'heure de mourir — j'espère que la présence de Roger prolongera un peu ma navrante vie...

vous reprendrez votre mari avec vous... Vous verrez alors que vous serez moins sévère... que des changements se seront produits au fond de votre cœur... que l'affection d'autrefois sera venue bout de la rançonne... et vous pardonnerez.

— Elle avait ouvert ses bras... Christiane y tomba doucement.  
— Et les deux femmes mêlèrent leurs larmes.

X  
Le Voile tombe  
Inès Marquiset était devenue madame Georges Servières.  
Celle-ci, durant les premiers jours qui suivirent le mariage, joua si bien son rôle que pas une minute le soupçon de l'horrible vérité n'effleura l'esprit de la jolie créole.

Même, tout d'abord, l'ennemi, l'affection qu'elle éprouvait pour l'homme qui était à présent son mari s'accrut, encore.

Car, tout en paraissant très profondément, très ardemment épris, le chirurgien sut montrer tous les scrupules, toutes les délicatesses qui, dans les circonstances particulières où se trouvaient les deux époux, devaient profondément toucher la jeune femme.

Il se fit, comme il l'avait promis, son esclave soumis et tendre, empressé à devancer, à réaliser le moindre de ses desirs. Pas un instant il ne parla en maître.

Et ce fut d'elle-même, presque conquise, qu'Inès se donna.  
— Des le lendemain du mariage, en remettant à Georges Servières une grande enveloppe de toile boursée de papiers, elle lui avait dit :  
— De ce jour, ami, ma fortune vous appartient. Elle est en grande partie déposée à la banque Brunel, de Saint-Pierre. Vous trouverez ici tous les récépissés des valeurs qui la composent. Faites faire un transfert ; vous avez carte blanche, et tout ce que vous déciderez, Georges, d'avance mon entière approbation.

Un éclair — oh ! vite éteint — avait passé dans les yeux du chirurgien qui, d'abord, avait dit :  
— Qu'avons-nous besoin de parler argent à cette heure, mon Inès, à cette heure où se réalise le plus beau rêve de ma vie ? Vous savez bien que je vous aime pour vous et non pour votre fortune, et que je vous aurais voulu pauvre, afin qu'il y eût moins de distance entre nous.

— Oui...  
— Et en souriant, oh ! d'un si pâle sourire de ses lèvres blanches :  
— Mais Georges, si je suis riche... vous ne devez pas m'en aimer moins... Prenez donc ceci... Vous m'avez dit... Je me rappelle que des années vous avez été avare pour l'installation de cette maison... Remboursez-vous créanciers...  
— Il avait eu encore un geste... un beau

geste de comédien en même temps que sur son visage une ombre semblait passer...  
— Et Inès en lui serrant les mains :  
— Oui... je comprends vos scrupules, mon amour... Ils vous honorent... Pourtant je vous assure que je n'ai rien de plus à vous offrir...  
— Et elle avait insisté à nouveau pour qu'il l'enveloppe qu'elle lui tendait... Il s'en était emparé enfin en déclarant :  
— C'est uniquement pour ne pas vous méconter, Inès, que j'accepte ceci et que j'ajoute ainsi que vous venez d'en manifester le désir.  
— A la bonne heure, vous voilà enfin raisonnable, avait-elle dit... Et ils avaient parlé d'autre chose.

Tout de suite Georges Servières s'était occupé de ce transfert... Les choses, en dépit de l'indifférence qu'il avait paru montrer tout d'abord, avaient été très rapidement menées, et, moins d'un mois plus tard, cette majeure partie de la fortune d'Inès — près de trois millions — se trouvait à Paris placée dans plusieurs grands établissements de crédit... à la disposition du chirurgien, qui allait pouvoir y puiser largement.

Il restait à la jeune femme, en dehors de cette somme, sept à huit cent mille francs, constitués par plusieurs domaines répartis sur la côte sud de la Martinique.  
— Cela on songerait plus tard à le vendre... Servières commença par rembourser ses créanciers.

Une fois encore, sûr d'avance de ce qu'Inès allait lui répondre, il voulut mettre la jeune femme au courant de ce qui lui avait fait déjà, mais elle se refusa à l'entendre.

— Je vous ai dit, Georges, que j'avais en vous la confiance la plus entière, la plus absolue et que tout ce qui serait fait par vous serait bien fait... Dès lors, pourquoi insister ?  
— Il avait baissé la tête humblement.

— Je vous demande pardon, ma chérie, et puisque c'est vous qui importuner que de vous enlever d'un tel sujet, je ne vous en parlerai plus.

De ce jour, alors, il s'était débarrassé de tous scrupules.  
... De ce jour il avait puisé à pleines mains dans cette fortune si généreusement mise à sa disposition.  
... Dans cette fortune acquise par lui au prix d'un mensonge... au prix d'une infamie.

Il ne songeait plus autant à Christiane Darmon. Certes il n'avait pas renoncé à l'espoir d'arriver un jour à triompher de sa résistance... et, quand il pensait à elle, des heures rouges glissaient encore au fond de ses yeux, mais moins intenses, moins ardentes.

C'est qu'au bout de quelques jours il n'était pas resté insensible aux charmes inépuisables de l'étrange et capivante beauté de la créole.

(La suite à demain.)  
PAUL ROUGER.

vous reprendrez votre mari avec vous... Vous verrez alors que vous serez moins sévère... que des changements se seront produits au fond de votre cœur... que l'affection d'autrefois sera venue bout de la rançonne... et vous pardonnerez.

— Elle avait ouvert ses bras... Christiane y tomba doucement.  
— Et les deux femmes mêlèrent leurs larmes.

X  
Le Voile tombe  
Inès Marquiset était devenue madame Georges Servières.  
Celle-ci, durant les premiers jours qui suivirent le mariage, joua si bien son rôle que pas une minute le soupçon de l'horrible vérité n'effleura l'esprit de la jolie créole.

Même, tout d'abord, l'ennemi, l'affection qu'elle éprouvait pour l'homme qui était à présent son mari s'accrut, encore.

Car, tout en paraissant très profondément, très ardemment épris, le chirurgien sut montrer tous les scrupules, toutes les délicatesses qui, dans les circonstances particulières où se trouvaient les deux époux, devaient profondément toucher la jeune femme.

Il se fit, comme il l'avait promis, son esclave soumis et tendre, empressé à devancer, à réaliser le moindre de ses desirs. Pas un instant il ne parla en maître.

Et ce fut d'elle-même, presque conquise, qu'Inès se donna.  
— Des le lendemain du mariage, en remettant à Georges Servières une grande enveloppe de toile boursée de papiers, elle lui avait dit :  
— De ce jour, ami, ma fortune vous appartient. Elle est en grande partie déposée à la banque Brunel, de Saint-Pierre. Vous trouverez ici tous les récépissés des valeurs qui la composent. Faites faire un transfert ; vous avez carte blanche, et tout ce que vous déciderez, Georges, d'avance mon entière approbation.

Un éclair — oh ! vite éteint — avait passé dans les yeux du chirurgien qui, d'abord, avait dit :  
— Qu'avons-nous besoin de parler argent à cette heure, mon Inès, à cette heure où se réalise le plus beau rêve de ma vie ? Vous savez bien que je vous aime pour vous et non pour votre fortune, et que je vous aurais voulu pauvre, afin qu'il y eût moins de distance entre nous.

— Oui...  
— Et en souriant, oh ! d'un si pâle sourire de ses lèvres blanches :  
— Mais Georges, si je suis riche... vous ne devez pas m'en aimer moins... Prenez donc ceci... Vous m'avez dit... Je me rappelle que des années vous avez été avare pour l'installation de cette maison... Remboursez-vous créanciers...  
— Il avait eu encore un geste... un beau

qui ont donné, depuis trois ans, comme la...  
Le roi d'Angleterre au roi de Belgique  
Londres, 4 Aout.

Le télégramme suivant a été envoyé par le roi d'Angleterre au roi de Belgique...  
Des télégrammes ont été échangés entre le roi de Siam et le président de la République cubaine.

Télégrammes aux chefs des nations alliées  
Londres, 4 Aout.

Télégramme de Lord Derby à M. Painlevé  
Londres, 4 Aout.

L'Autriche et la Bulgarie feront une Paix séparée  
Washington, 4 Aout.

Les Evénements de Grèce  
L'état de siège en province  
Paris, 4 Aout.

Les Italiens en Epiro  
Rome, 4 Aout.

LES ORIGINES DE LA GUERRE  
On demande des poursuites contre un socialiste indiscret  
Amsterdam, 4 Aout.

Un nouveau témoignage contre l'Allemagne  
Londres, 4 Aout.

Le devoir de la Russie envers les Alliés  
Pétrograde, 4 Aout.

La République chinoise  
Le prochain déclaation de guerre à l'Allemagne  
Pékin, 4 Aout.

La Guerre sous-marine  
Les transports de troupes américaines attaqués sans succès  
Washington, 4 Aout.

La seconde division rencontra deux sous-marins et l'amiral croit que l'un d'eux fut coulé par une bombe sous-marine.

## La Révolution russe

Les conditions du généralissime Korniloff  
Pétrograde, 4 Aout.

Un désaveu du Soviet à la Finlande  
Helsingfors, 4 Aout.

La dissolution de la Diète finlandaise  
Pétrograde, 4 Aout.

Le général Gourko arrêté  
Pétrograde, 4 Aout.

Lenine et les maximalistes poursuivis  
Pétrograde, 4 Aout.

Un grand nombre de déserteurs arrêtés  
Londres, 4 Aout.

L'Amérique contre l'Allemagne  
La réquisition des navires marchands aux Etats-Unis  
New-York, 4 Aout.

Un hommage allemand à la loyauté de M. Wilson  
New-York, 4 Aout.

Arrestations d'Allemands inculpés de trahison  
New-York, 4 Aout.

Les mesures de guerre au Brésil  
Rio-de-Janeiro, 4 Aout.

L'« U-B-23 » à La Corogne  
N'est-il pas venu pour accomplir une mission secrète ?  
Paris, 4 Aout.

Les Troupes américaines à Londres  
New-York, 4 Aout.

guerre et qui est un centre d'espionnage dont la presse s'est occupée à maintes reprises.

## SUR LE FRONT ITALIEN

Les effectifs ennemis contre l'Italie  
Rome, 4 Aout.

LA CONFERENCE SOCIALISTE INTERNATIONALE  
Un Manifeste des Socialistes belges réfugiés en Hollande  
Amsterdam, 4 Aout.

Le Regime des Permissions  
Le droit à la double destination  
Paris, 4 Aout.

La Conférence de Stockholm  
Les Américains n'iront pas  
Londres, 4 Aout.

Deux Aviateurs font une chute mortelle  
Lyon, 4 Aout.

A travers les Journaux  
L'Homme Enchaîné. — La force pour le droit. — De M. G. Clemenceau.

Mortel accident d'auto. — Hier matin, vers 11 heures, grand chemin de Toulon, Mme Louise Rabatel, 62 ans, demeurant rue de Salon, 11, était violemment heurtée et renversée par une auto conduite par le nommé Mandet Marius, de Toulon. La pauvre femme mourut sur le coup.

Le suco pour les établissements publics. — Nous rappellerons aux cafetiers, aux restaurateurs, aux hôteliers, que la distribution des bons de suco pour le mois de septembre commença demain lundi, dans l'ordre public par le Préfet de Marseille, sous le numéro 3 Aout. Ce tableau ne sera pas renouvelé dans le courant du mois et les intéressés auront à renouveler leurs bons de suco pour le mois qui doit leur être présenté. Aucun bon ne sera délivré en dehors des jours fixés pour chaque lettre. Ceux des établissements publics qui n'ont pas de bons de suco, pourront présenter leur feuille de patente ou de licence, si leur suco a été délivré de bon sans justification de leur qualité.

Conférence de garnison. — La première conférence de garnison des troupes de la 15<sup>e</sup> région aura lieu le 4 Aout, à 3 heures du soir, au Cercle militaire. Conférence de garnison de la 15<sup>e</sup> région. Sujet : Considérations générales sur l'évolution de la tactique de la cavalerie depuis le début de la guerre.

Aggrégation restreinte. — Vers 11 heures l'auto sur un chemin de terre, vers Sylvestre, le journalier Haidi Anou, 29 ans, habitant rue du Port d'Anou, fut assailli par un inconnu qui lui porta un coup de rasoir au bras gauche. Haidi Anou a été admis à l'Hôtel-Dieu.

« O que pouille ! » — Cette intéressante revue du succès a été si grand à la salle Fantasio, sera jouée à la Gaîté Lyrique, 6, avenue du Parc-Bordero, aujourd'hui, jeudi et dimanche prochain, à 8 heures 15.

La distribution des prix aux lauréats des concours de fin d'année qui viennent d'avoir lieu à l'Institut Colbert, rue des Feuillants, 6, aura lieu le 7 octobre, à la Faculté des Sciences.

La fédération des flagrants délités. — A l'audience des flagrants délités que présidait M. Castets, était traduit, outre autres détenus un gardien des quais nommé Fernand Cousson, inculpé de vols de riz, de haricots, voire de outro rouge. Cette singulière façon de garder les marchandises à lui confiées lui valut huit mois de prison.

prendront au défilé, et les autorités militaires britanniques s'occupent activement de leur armement dans les prochains jours.

## La Crise Ministérielle

M. Ribot renforcera son Cabinet à Gauche  
Paris, 4 aout.

Un Héros de la Classe 18  
Il fait à lui seul 15 prisonniers et reçoit la Croix de la Légion d'honneur  
Paris, 4 Aout.

Le Regime des Permissions  
Le droit à la double destination  
Paris, 4 Aout.

La Conférence de Stockholm  
Les Américains n'iront pas  
Londres, 4 Aout.

Deux Aviateurs font une chute mortelle  
Lyon, 4 Aout.

A travers les Journaux  
L'Homme Enchaîné. — La force pour le droit. — De M. G. Clemenceau.

Mortel accident d'auto. — Hier matin, vers 11 heures, grand chemin de Toulon, Mme Louise Rabatel, 62 ans, demeurant rue de Salon, 11, était violemment heurtée et renversée par une auto conduite par le nommé Mandet Marius, de Toulon. La pauvre femme mourut sur le coup.

Le suco pour les établissements publics. — Nous rappellerons aux cafetiers, aux restaurateurs, aux hôteliers, que la distribution des bons de suco pour le mois de septembre commença demain lundi, dans l'ordre public par le Préfet de Marseille, sous le numéro 3 Aout. Ce tableau ne sera pas renouvelé dans le courant du mois et les intéressés auront à renouveler leurs bons de suco pour le mois qui doit leur être présenté. Aucun bon ne sera délivré en dehors des jours fixés pour chaque lettre. Ceux des établissements publics qui n'ont pas de bons de suco, pourront présenter leur feuille de patente ou de licence, si leur suco a été délivré de bon sans justification de leur qualité.

Conférence de garnison. — La première conférence de garnison des troupes de la 15<sup>e</sup> région aura lieu le 4 Aout, à 3 heures du soir, au Cercle militaire. Conférence de garnison de la 15<sup>e</sup> région. Sujet : Considérations générales sur l'évolution de la tactique de la cavalerie depuis le début de la guerre.

Aggrégation restreinte. — Vers 11 heures l'auto sur un chemin de terre, vers Sylvestre, le journalier Haidi Anou, 29 ans, habitant rue du Port d'Anou, fut assailli par un inconnu qui lui porta un coup de rasoir au bras gauche. Haidi Anou a été admis à l'Hôtel-Dieu.

« O que pouille ! » — Cette intéressante revue du succès a été si grand à la salle Fantasio, sera jouée à la Gaîté Lyrique, 6, avenue du Parc-Bordero, aujourd'hui, jeudi et dimanche prochain, à 8 heures 15.

La distribution des prix aux lauréats des concours de fin d'année qui viennent d'avoir lieu à l'Institut Colbert, rue des Feuillants, 6, aura lieu le 7 octobre, à la Faculté des Sciences.

La fédération des flagrants délités. — A l'audience des flagrants délités que présidait M. Castets, était traduit, outre autres détenus un gardien des quais nommé Fernand Cousson, inculpé de vols de riz, de haricots, voire de outro rouge. Cette singulière façon de garder les marchandises à lui confiées lui valut huit mois de prison.

« O que pouille ! » — Cette intéressante revue du succès a été si grand à la salle Fantasio, sera jouée à la Gaîté Lyrique, 6, avenue du Parc-Bordero, aujourd'hui, jeudi et dimanche prochain, à 8 heures 15.

Comptabilité obligatoire  
Cette obligation existe dans le Code en ce qui concerne les commerçants. Est-ce à dire que tous s'y conforment ? Les sociétés, les commandites, toutes les associations sont dans la nécessité d'avoir une comptabilité complète afin que chaque associé puisse vérifier et contrôler la marche des affaires auxquelles il est intéressé.

## Notes Marseillaises

Comptabilité obligatoire  
Cette obligation existe dans le Code en ce qui concerne les commerçants. Est-ce à dire que tous s'y conforment ? Les sociétés, les commandites, toutes les associations sont dans la nécessité d'avoir une comptabilité complète afin que chaque associé puisse vérifier et contrôler la marche des affaires auxquelles il est intéressé.

Concert de bienfaisance. — Mercredi, 8 aout, en matinée, grand concert, organisé au Châtelet-Théâtre, au profit des blessés militaires de la 15<sup>e</sup> région tués à l'ennemi, sous la présidence de M. le général Landouzy, directeur du service de Santé. Une magnifique soirée, les furent M. Lemaire, Bollogno, Codon, Peral, Legros, Ficarella, Fournier, Berval, Portier, Janat, Jaurie, Mmes Chambard, Bonnet, Amos, Lemaire, etc.

Le numéro d'aout de Marseille-Auto qui vient de paraître, doit être lu par tout homme qui veut se tenir au courant de l'actualité marseillaise et de la région. Il est riche en renseignements et en nouvelles. Il est intéressant et instructif. Il est agréable à lire. Il est utile. Il est indispensable. Il est le journal de tous les Marseillais.

CHATEAU-COMBERT. — Concours de boules. — Demain à 2 heures, concours de boules, 10 francs et les mises, au bar Châtelet, chez Mallet.

ALPAGNE. — Cercle de l'Harmonie (Section d'Alpays). — Demain à 8 heures, concert de bienfaisance à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 heures, église du Cercle de l'Harmonie. Ordre du jour : Exposition de tableaux de France et de l'étranger.

Vol. — M. Pégno, habitant dans notre ville, a été victime d'un vol de ses maillottes qui ont été trouvées dans la poche d'un habitant de la rue de la République, 15. Le voleur a été arrêté et les maillottes ont été restituées.

ATX. — M. Durand, chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, a été nommé chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Kerella, qui a été nommé chef de mission de la 15<sup>e</sup> région.

Conseil de guerre. — Dans sa séance d'hier, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kerella, a rendu les jugements suivants :  
1. M. Durand, chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, a été condamné à 3 ans de prison.  
2. M. Durand, chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, a été condamné à 3 ans de prison.

Service de Santé de la 15<sup>e</sup> région. — Contrairement à une information publiée par un confrère local, le médecin principal de la 15<sup>e</sup> région, M. Durand, a été nommé chef de mission de la 15<sup>e</sup> région.

La Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie met au concours, à la date du mardi 25 septembre 1917, quatre destinations de la 15<sup>e</sup> région, en vue de la création d'un service de commerce de Marseille, plus amples renseignements et pour les inscriptions, s'adresser au secrétariat de la Société, 12, rue Canabédère.

ALCANTARA-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 heures 45, et en soirée, à 8 heures, brillantes représentations : les deux gros succès de tout nos jours, « Werther » et « La Femme de Paille ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de l'Alcantara-Casino.

CASINO DE LA PLAGE. — A 8 h. 30 et à 9 h. le nouveau « Circus » de la Plage, les deux plus grands succès de la saison, « Les deux frères » et « Les deux sœurs ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de la Plage.

ALCANTARA-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 heures 45, et en soirée, à 8 heures, brillantes représentations : les deux gros succès de tout nos jours, « Werther » et « La Femme de Paille ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de l'Alcantara-Casino.

CASINO DE LA PLAGE. — A 8 h. 30 et à 9 h. le nouveau « Circus » de la Plage, les deux plus grands succès de la saison, « Les deux frères » et « Les deux sœurs ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de la Plage.

meublée, il faisait mal-basse sur divers objets qu'il comptait s'approprier.

Danger d'être sur le marché. — Hier, vers midi et demi, le jeune Louis Santelli, 16 ans, forgeron, et M. Antoine Noyet, employé de bureau, demeurant rue de la Martinique 33, se tenaient sur le marché du Grand Châtelet-Boulevard Vauban, au coin de la rue de la République, ils furent violemment heurtés par un camion automobile conduit par le soldat René Jean, de la 15<sup>e</sup> section d'auto. M. Noyet a été sérieusement blessé au pied droit et a reçu des contusions au pied gauche; le jeune Santelli a été atteint à la jambe gauche, après avoir été poussé à la pharmacie Mison, il est été reconduit à leur domicile.

Atte de probité. — Le jeune Pierre Fungert, 16 ans, demeurant, 20, boulevard Amayon, a trouvé, hier, à la Joliette, divers papiers de commerce et un chèque au porteur de 8383 fr. 25. Il l'a tout de suite déposé au commissariat du 10<sup>e</sup> arrondissement. Nos félicitations.

Concert de bienfaisance. — Mercredi, 8 aout, en matinée, grand concert, organisé au Châtelet-Théâtre, au profit des blessés militaires de la 15<sup>e</sup> région tués à l'ennemi, sous la présidence de M. le général Landouzy, directeur du service de Santé. Une magnifique soirée, les furent M. Lemaire, Bollogno, Codon, Peral, Legros, Ficarella, Fournier, Berval, Portier, Janat, Jaurie, Mmes Chambard, Bonnet, Amos, Lemaire, etc.

Le numéro d'aout de Marseille-Auto qui vient de paraître, doit être lu par tout homme qui veut se tenir au courant de l'actualité marseillaise et de la région. Il est riche en renseignements et en nouvelles. Il est intéressant et instructif. Il est agréable à lire. Il est utile. Il est indispensable. Il est le journal de tous les Marseillais.

CHATEAU-COMBERT. — Concours de boules. — Demain à 2 heures, concours de boules, 10 francs et les mises, au bar Châtelet, chez Mallet.

ALPAGNE. — Cercle de l'Harmonie (Section d'Alpays). — Demain à 8 heures, concert de bienfaisance à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 heures, église du Cercle de l'Harmonie. Ordre du jour : Exposition de tableaux de France et de l'étranger.

Vol. — M. Pégno, habitant dans notre ville, a été victime d'un vol de ses maillottes qui ont été trouvées dans la poche d'un habitant de la rue de la République, 15. Le voleur a été arrêté et les maillottes ont été restituées.

ATX. — M. Durand, chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, a été nommé chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, en remplacement de M. le lieutenant-colonel Kerella, qui a été nommé chef de mission de la 15<sup>e</sup> région.

Conseil de guerre. — Dans sa séance d'hier, le Conseil de guerre de la 15<sup>e</sup> région, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kerella, a rendu les jugements suivants :  
1. M. Durand, chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, a été condamné à 3 ans de prison.  
2. M. Durand, chef de mission de la 15<sup>e</sup> région, a été condamné à 3 ans de prison.

Service de Santé de la 15<sup>e</sup> région. — Contrairement à une information publiée par un confrère local, le médecin principal de la 15<sup>e</sup> région, M. Durand, a été nommé chef de mission de la 15<sup>e</sup> région.

La Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie met au concours, à la date du mardi 25 septembre 1917, quatre destinations de la 15<sup>e</sup> région, en vue de la création d'un service de commerce de Marseille, plus amples renseignements et pour les inscriptions, s'adresser au secrétariat de la Société, 12, rue Canabédère.

ALCANTARA-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 heures 45, et en soirée, à 8 heures, brillantes représentations : les deux gros succès de tout nos jours, « Werther » et « La Femme de Paille ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de l'Alcantara-Casino.

CASINO DE LA PLAGE. — A 8 h. 30 et à 9 h. le nouveau « Circus » de la Plage, les deux plus grands succès de la saison, « Les deux frères » et « Les deux sœurs ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de la Plage.

ALCANTARA-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée, à 2 heures 45, et en soirée, à 8 heures, brillantes représentations : les deux gros succès de tout nos jours, « Werther » et « La Femme de Paille ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de l'Alcantara-Casino.

CASINO DE LA PLAGE. — A 8 h. 30 et à 9 h. le nouveau « Circus » de la Plage, les deux plus grands succès de la saison, « Les deux frères » et « Les deux sœurs ». Les deux pièces sont jouées par les excellents artistes de la Plage.



